

ffgolf®

Fédération Française de Golf

RÈGLEMENT DE **SÉLECTION 2022**

**CHAMPIONNATS D'EUROPE PAR ÉQUIPES
SENIORS MESSIEURS**

Fédération Française de Golf
Direction Sportive
68 rue Anatole France
92309 Levallois Perret
Tél. : 01 41 49 77 40
Fax : 01 41 49 77 22

E mail : sportif@ffgolf.org Internet : www.ffgolf.org

PRINCIPE GÉNÉRAL :

Les sélections pour les championnats d'Europe par équipe Seniors messieurs seront réalisées à partir du Mérite National Amateur et d'un classement spécifique sur 5 épreuves (épreuves sélectives).

Ce classement spécifique prendra en compte les résultats des joueurs lors des épreuves sélectives selon les modalités indiquées ci-dessous.

La sélection est faite sous l'autorité exclusive de la Commission Stratégique Sportive Nationale, du Directeur Technique National, de son adjoint, et du Capitaine de l'équipe.

La ffgolf se réserve le droit de modifier les clauses de ce règlement de sélection si une ou plusieurs épreuves ne peuvent être disputées du fait de la crise sanitaire ou autre, comme la possibilité d'une sélection sur Wild Card uniquement.

1. LES ÉPREUVES SÉLECTIVES

Toutes ces épreuves comptent pour l'attribution de points au mérite national amateur

<u>DATES</u>	<u>ÉPREUVES</u>	<u>CATÉGORIES</u>
09 – 10 avril	Grand Prix Seniors de Sablé-Solesmes	P
28 – 29 mai	Grand Prix Seniors du Havre Octeville	P
03 – 05 juin	Championnats de France Seniors, Amiens	3 bis
25 – 26 juin	Grand Prix Seniors de Moliets	P
14 – 16 juillet	Internationaux de France Seniors Messieurs, Isle Adam	3

P : Catégorie calculée en fonction de la participation des joueurs, selon le barème précisé en annexe 2 ; si le calcul de la catégorie des épreuves prédéfinies s'avère meilleur, alors ce dernier sera retenu.

2. LES MODALITES D'ATTRIBUTION DES POINTS DU CLASSEMENT

- ❶ Chaque tournoi possède une catégorie spécifique pour le classement de sélection (qui peut différer de celles attribuées pour les mérites).
- ❷ Le joueur marque les points correspondants à la place qu'il a obtenue. Les joueurs étrangers sont inclus dans le classement. Pour toutes les épreuves sélectives Senior Messieurs, 50% des joueurs au maximum (arrondi au nombre supérieur) marqueront des points. Exemple : 30 joueurs participent à un Grand Prix de catégorie 5, seulement les 15 premiers marqueront des points.
- ❸ Les points de chaque place sont calculés en application des grilles de points selon la catégorie du tournoi – cf. annexe 1.
Partage des points : En cas d'égalité, les points des places concernées sont partagés entre les joueurs, sauf pour la première place du classement quand un play off a été organisé.
- ❹ Les forfaits ne sont pas pris en compte pour déterminer la catégorie de l'épreuve

Le classement sera établi **en additionnant le nombre de points acquis lors des 3 meilleurs résultats (en points) sur les 5 possibles.**

Un joueur participant à moins de 4 épreuves sera classé sur la base des points obtenus lors des épreuves jouées.

3. LA SELECTION : 6 joueurs

Le premier Senior au Mérite National Amateur d'Août et le premier joueur **mathématique** du classement des épreuves sélectives (ou le suivant au classement, si celui-ci est sélectionné par le Mérite National Amateur) seront qualifiés automatiquement.

En cas d'ex aequo, le départage se fera sur les résultats obtenus aux Internationaux de France Seniors.

Au cas où un joueur ne peut pas être sélectionné, pour quelle que raison que ce soit, le suivant **au classement de sélection** ne sera pas obligatoirement retenu. **Il sera remplacé par une wild card supplémentaire.**

Les 4 autres joueurs seront qualifiés par wild card selon l'appréciation souveraine du comité de sélection.

A titre indicatif, les critères retenus lors des choix des wild cards seront les suivants :

- Classement au Mérite National Amateur
- Résultats obtenus lors d'épreuves nationales et/ou internationales
- Classement aux épreuves spécifiques, et moyenne de points (minimum 3 épreuves)
- Moyenne de scores
- Palmarès

ANNEXE 2

Calcul de la catégorie d'un Grand Prix Seniors

La catégorie d'une épreuve est calculée à partir de 8 joueuses pour les dames et 12 joueurs chez les messieurs. Si ces quantités ne sont pas atteintes, l'épreuve ne rapporte aucun point pour le sélectif.

La catégorie est attribuée en fonction du nombre de points rapportés par l'épreuve. Ce sont les joueurs ayant rendu un score valide lors du 1er tour qui sont pris en compte dans le calcul de la catégorie. Les joueurs forfaits ou disqualifiés lors du 1er tour ne sont pas comptabilisés.

- Pour les messieurs, les 30 meilleurs joueurs dans l'ordre de l'index rapportent selon le tableau ci-dessous un certain nombre de points. L'addition de ces points déterminera la catégorie de l'épreuve.

- Pour les dames les 15 meilleures joueuses dans l'ordre de l'index rapportent selon le tableau ci-dessous un certain nombre de points. L'addition de ces points déterminera la catégorie de l'épreuve.

Points rapportés par joueur :

❖ Index inférieur à -0,4	20	points
❖ Index arrondi 0	19	« « « «
❖ « « « « « « « 1	18	« « « «
❖ « « « « « « « 2	15	« « « «
❖ « « « « « « « 3	12	« « « «
❖ « « « « « « « 4	09	« « « «
❖ « « « « « « « 5	06	« « « «
❖ « « « « « « « 6	03	« « « «
❖ « « « « « « « 7	01	« « « «

Catégories en fonction du nombre de points obtenus		
Messieurs	catégorie	Dames
moins de 150 pts	10	moins de 60 pts
de 150 pts à 200 pts	9	de 61 pts à 80 pts
de 201 pts à 250 pts	8	de 81 pts à 100 pts
de 251 pts à 300 pts	7	de 101 pts à 120 pts
de 301 pts à 340 pts	6	de 121 pts à 140 pts
de 341 pts à 380 pts	5	plus de 140 pts
de 381 pts à 410 pts	4	
de 411 pts à 440 pts	3	
de 441 pts à 470 pts	2	
de 471 pts à 500 pts	1	
plus de 500 pts	0	